

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 19/008/2008

ÉFAI

9 octobre 2008

Libye. Idriss Boufayed, prisonnier d'opinion, a été libéré

Amnesty International salue la libération d'Idriss Boufayed, prisonnier d'opinion, par les autorités libyennes le 8 octobre 2008, mais souligne que cette libération doit être inconditionnelle et qu'Idriss Boufayed doit être autorisé à se rendre à l'étranger pour des soins médicaux, s'il le souhaite.

Idriss Boufayed avait été arrêté le 16 février 2007, à la veille du jour prévu pour une manifestation pacifique qu'il avait tenté d'organiser. Il a été détenu au secret jusqu'au 24 juin 2007, avant de comparaître devant un tribunal qui l'a inculpé de « *tentative de renversement du système politique* » et « *communication avec des puissances ennemies* ». Le 10 juin 2008, Idriss Boufayed avait été condamné à vingt-cinq années de réclusion par la Cour de sûreté de l'État lors d'un procès ne répondant pas aux normes internationales d'équité des procès.

Idriss Boufayed a été libéré pour des raisons humanitaires ; en mai 2008, on lui a découvert un cancer du poumon. L'un des sujets d'inquiétude était qu'il ne recevait pas les soins médicaux appropriés et que son état nécessiterait de suivre à l'étranger un traitement non disponible en Libye.

L'organisation est toujours très inquiète pour Abdelrahman Al Qateewy dont on est sans nouvelles depuis sa disparition en février 2008.

Amnesty International s'inquiète également de la détention continue de dix autres hommes impliqués dans l'organisation de la manifestation ; Amnesty International les considère comme des prisonniers d'opinion, condamnés uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion. Jamal al Haji a été condamné à douze années de réclusion, Ahmed Youssel al Obaidi et les frères Al Mahdi Saleh Hmeed, Faraj Saleh Hmeed et al Sadeq Saleh Hmeed à quinze années d'emprisonnement. Farid Mohammed al Zwai, Alaa al Drissi et Bachir Qasem al Hares ont été condamnés à des peines de six années de réclusion chacun. Ali Saleh Hmeed a été condamné à six années et demie d'emprisonnement et al Sadiq Qeshoot à sept années de réclusion.